

**AMAP DU FLAYOSQUET
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL VOLAILLES**

Entre :

Le PRODUCTEUR : Frédéric COSTAMAGNO - La Plane 83111 AMPUS
04.94.70.96.02 – lafermedampus@gmail.com

ET :

Le CONSOMMATEUR :
.....



Qui s'engagent du 02 mars 2017 au 27 avril 2017

A fournir, pour le producteur et à recevoir, pour le consommateur :

Un panier type composé d'un poulet à **17 €**.

Aux dates définies ci-après : (seulement 4 dates sont proposées)

Le montant du contrat d'hiver pour un panier type est donc de : **68 €**

02 mars 2017
30 mars 2017
13 avril 2017
27 avril 2017

Nombre de versement à la signature du contrat type :

- 1 versement (68 €)
- 2 versements (2 X 34 €)

Montant de chaque versement : soit chèques de Euros.

Le premier versement sera encaissé le 05 février 2017

Producteur et consommateur ont adhéré aux statuts et à la charte de l'AMAP qu'ils s'engagent à respecter.

Le Consommateur

Le Producteur

**AMAP DU FLAYOSQUET
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL VOLAILLES**

Entre :

Le PRODUCTEUR : Frédéric COSTAMAGNO - La Plane 83111 AMPUS
04.94.70.96.02 – lafermedampus@gmail.com

ET :

Le CONSOMMATEUR :
.....



Qui s'engagent du 02 mars 2017 au 27 avril 2017

A fournir, pour le producteur et à recevoir, pour le consommateur :

Un panier type composé d'un poulet à **17 €**.

Aux dates définies ci-après : (seulement 4 dates sont proposées)

Le montant du contrat d'hiver pour un panier type est donc de : **68 €**

02 mars 2017
30 mars 2017
13 avril 2017
27 avril 2017

Nombre de versement à la signature du contrat type :

- 1 versement (68 €)
- 2 versements (2 X 34 €)

Montant de chaque versement : soit chèques de Euros.

Le premier versement sera encaissé le 05 février 2017

Producteur et consommateur ont adhéré aux statuts et à la charte de l'AMAP qu'ils s'engagent à respecter.

Le Consommateur

Le Producteur